Demande de Propositions

Appel d'offres pour le recrutement de deux (02) centres de formations agricoles pour la mise en œuvre de mission de formations techniques au profit des bénéficiaires du projet BeniBiz dans les départements du Centre et du Sud Bénin

Numéro de Référence :	RQ11269
Date de Publication :	11/24/2026
Date Limite pour les Réponses :	12/11/2026

Contexte

I. Présentation de TechnoServe

TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour aider les entrepreneurs des pays en développement à construire des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

II. Contexte général

TechnoServe met en œuvre des activités d'accélération de croissance d'entreprise à travers le projet BeniBiz avec l'appui financier de la Coopération Suisse, des Pays-Bas et de la Délégation de l'Union Européenne Bénin. Pendant cinq (5) ans d'activité, le projet a recruté et accompagné environ 6000 entrepreneur(e)s au Bénin qui ont enregistré une croissance moyenne de +130 % sur les 8 cohortes accompagnées. BeniBiz a offert aux entrepreneur(e)s les compétences et l'accompagnement dont ils ont besoin pour développer des entreprises prospères. Le projet est actuellement dans sa deuxième phase (2022-2027) avec un impact ciblé sur: (i) la consolidation de l'impact de BeniBiz 1.0, passage à l'échelle avec une forte implication des acteurs locaux , (ii) l'appui direct (formation & coaching) à + de 11,000 entrepreneur(e)s, l'appui aux Structures d'Accompagnement des Entreprises (SAE) ; (iii) le co-développement d'interventions d'appui avec les acteurs stratégiques locaux en vue de la pérennisation ; (iv) la digitalisation de la méthodologie d'accompagnement des entrepreneurs et (v) le renforcement de l'Association Nationale des Femmes Entrepreneures (BeWe).

III. Contexte particulier

Dans sa deuxième phase et après l'accompagnement des jeunes primo-entrepreneurs résidant au Nord, le projet BeniBiz a démarré en 2026, l'accompagnement des jeunes primo-entrepreneurs du centre et du sud classés sur le volet 0. Ce sont des hommes et femmes de 18 à 35 ans, sans emploi et/ou avec une activité génératrice de revenu résidant dans les zones d'interventions de Dangbo, Adjohoun, Djidja, Abomey, Godomey, Calavi centre, Cotonou, Dogbo, Lokossa, Adja Ouèrè, Pobè, Zakpota, Bohicon, Akassato, Zinvié, Tchetti, Doumé, Allada centre, Sékou, Covè, Zagnanado, Azovè, Aplahoué, Djakotomey et dont les ventes/revenus mensuel(le)s (formels ou informels) ne dépassent pas 90.000 FCFA.
L'itinéraire d'accompagnement de ces jeunes prévoit une formation en leadership, entrepreneuriat et éducation financière, d'une part et d'autre part, des formations techniques dont la formation en agriculture et en élevage pour les doter de compétences en production animale et végétale.
Ces jeunes entrepreneurs exercent déjà ces activités agricoles (agriculture, élevage), pour la plupart sans une formation spécifique en la matière et n'arrivent donc pas à assurer une bonne production en quantité et en qualité, capable de leur générer les revenus nécessaires pour leur autonomisation économique et financière. Il y a donc une réelle nécessité pour ces jeunes selon leurs types d'activités, d'améliorer tout en pratiquant, leurs techniques de production végétale et animale. Pour cette cohorte de jeunes du centre et du sud du Bénin, le projet BeniBiz a prévu recruter deux (02) centres de formations agricoles pour former environ cent cinquante (150) jeunes entrepreneurs dans les métiers de l'agriculture et de l'élevage.

Ces jeunes primo-entrepreneurs que nous projetons de former exercent, dans la majorité des cas, des activités dans les domaines mentionnés dans le tableau ci-après :
Tableau : Répartition des activités principales suivant les secteurs d'activité de l'agriculture et de l'élevage.

Secteurs d'activité	Agriculture (Production végétale)	Elevage (Production animale)

Activités principales menées par les primo-entrepreneurs	● Maraîchage ● Production de soja ● Production de haricot ● Production de maïs ● Production de riz ● Production de mil ● Production de sorgho ● Production d'arbres fruitiers ● Production de plantes à fleur	● Elevage de Volaille (poulets locaux, poulets goliath, pintade, caille, etc) ● Cuniculture ● Porciculture ● Elevage caprin et ovin ● Elevage bovin ● Pisciculture ● Apiculture ● Elevage d'escargot

Chacun des deux centres de formation recrutés aura à charge environ 75 jeunes entrepreneurs à répartir dans les métiers de l'agriculture et de l'élevage.

Portée des Travaux

IV. Objectifs, tâches et résultats de la mission

Les objectifs, tâches et résultats attendus de la mission sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Objectifs	Tâches	Résultats
Réaliser un diagnostic des besoins des participants	● Concevoir **un outil de diagnostic** à administrer aux jeunes entrepreneurs à former ; ● Former les conseillers d'entreprise sur l'administration de l'outil afin d'identifier les besoins des participants à former ; ● Compiler les données collectées par les conseillers d'entreprise de BeniBiz ; ● Analyser les données recueillies et rédiger un mini rapport diagnostic (modèle à fournir par TNS) ; ● Sur la base du diagnostic et des résultats d'un sondage réalisé auprès des potentiels clients.es des communes de résidences de ces entrepreneurs, **concevoir un programme de cinq (05) jours de formation** pratique des entrepreneurs à regrouper suivant chaque activité principale. Ce programme doit intégrer l'utilisation des capsules vidéos élaborées par le projet BeniBiz dans le cadre de la capitalisation des formations en transformation agroalimentaire et non alimentaire ;	- Un diagnostic des besoins de formation est réalisé ; - Un programme de formation adapté est élaboré et disponible.

Renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs dans les activités agricoles spécifiques (agriculture et élevage)	● Renforcer les capacités de cent cinquante (150) jeunes entrepreneurs dans les activités agricoles (agriculture et élevage) spécifiques sur **cinq (05) jours de formation par des exercices pratiques dans les exploitations agricoles du centre** ; ● Fournir aux jeunes entrepreneurs participants des conseils sur la commercialisation de leurs produits ; ● Conseiller individuellement ces jeunes entrepreneurs en fonction de leurs besoins spécifiques et suivant leurs activités principales ; ● Evaluer les jeunes entrepreneurs participants en fin de formation ; ● **Héberger les entrepreneur(e)s participant(e)s (chambre d'hébergement et trois (03) repas par jour par participant)** à la formation. Les entrepreneurs passeront par vague selon la capacité d'hébergement du centre de formation. Les jeunes primo-entrepreneurs participants à la formation viennent des communes ci-après du centre et du Sud Bénin : Dangbo, Adjohoun, Djidja, Abomey, Godomey, Calavi centre, Cotonou, Dogbo, Lokossa, Adja Ouèrè, Pobè, Zakpota, Bohicon, Akassato, Zinvié, Tchetti, Doumé, Allada centre, Sékou, Covè, Zagnanado, Azovè, Aplahoué, Djakotomey. ● **Donner un kit de formation (blouse, bottes, bic, gants de protection, ficelles de piquetage, tuyaux de raccords, râteaux, pelles et tout autre outil nécessaire) à chaque entrepreneur à former.** ● Animer **le programme de formation conçu** sur cinq (05) jours de formation dans le centre de formation. Compte tenu de quelques besoins déjà exprimés par ces jeunes entrepreneurs lors de leur sélection, la formation devra prendre en compte les thèmes suivants au minimum : ○ **Pour la production végétale** : les techniques de production, les techniques de paillage, les techniques de protection et régénération des sols, la fabrication de compost, utilisation sécurisée des produits phytosanitaires, gestion hydrique (pluie et puits) et l'irrigation maîtrisée, reconnaissance et protection des cultures contre les insectes et les ravageurs, les techniques et itinéraires de cultures, les techniques de compagnonnage, les techniques d'accroissement du rendement, techniques de conservation des récoltes ; ○ **Pour la production animale** : les techniques d'élevage, l'approvisionnement ou la fabrication de provende, les soins de santé aux animaux, la connaissance et le processus d'administration des vaccins, le suivi, la prévention contre les maladies des bêtes, techniques d'adaptation aux changements climatiques ; ○ **Pour la production animale et végétale :** les matériels/ équipements/ infrastructures adaptés à leur bourse et aux réalités de leur milieu de vie, la commercialisation, les possibilités d'écoulement de leurs produits et autres thématiques identifiées lors du diagnostic, techniques d'adaptation aux changements climatiques ; ● Valider avec chaque jeune entrepreneur participant son plan d'actions d'amélioration de ses techniques et pour le développement de ses activités. ● Evaluer les participants sur les acquis de la formation ; ● Donner **une attestation de participation imprimée couleur** au dernier jour de la formation à tous les entrepreneurs participants ; ● Rédiger un rapport de formation mettant en exergue le déroulement de la formation, les résultats des évaluations (pré test, post test et évaluation finale de la formation). Chaque centre de formation devra mettre à disposition de ces jeunes entrepreneurs, des formateurs spécialistes de chaque sous domaine identifié (maraîchage, production de riz, mil, sorgho, maïs, élevage de porcs, ovins, pisciculture, cuniculture, apiculture, pépiniériste, fleuriste etc.) pour la formation.	- Les jeunes entrepreneurs sont hébergés, restaurés et formés sur les techniques de production végétale et animale et reçoivent chacun leurs kit de formation ; - Chaque entrepreneur a avec l'accompagnement des formateurs, élaborer son plan d'action (une dizaine d'action en moyenne) d'amélioration de sa production ; - Le rapport de formation mettant en exergue le déroulement de la formation, les résultats des évaluations (pré test, post test et évaluation finale de la formation).
Accompagner les entrepreneurs dans la mise en œuvre de plans d'actions individuels	● Échanger sur les fora créés par métier avec les entrepreneurs. ● Organiser deux (02) semaines après la formation, une séance de coaching en ligne aux entrepreneurs par appel whatsapp ou direct en vue de leur prodiguer des conseils éventuels sur les actions à mettre en oeuvre ; ● Organiser un (01) mois après la tenue des sessions de formation, des séances de coaching **individuel en présentie**l avec les jeunes entrepreneurs formés dans leurs exploitations. A cette séance de coaching en présentiel, le consultant pourra également évaluer la mise en application des techniques de production apprises et s'assurer de la capitalisation des acquis de la formation. Les actions prévues pour être réalisées dans les plans seront revisitées, la mise en œuvre des actions vérifiée et évaluée, des conseils seront prodigués pour une meilleure mise en œuvre et d'autres actions ajoutées selon les besoins et possibilités de réalisation des entrepreneurs. **Chaque session de coaching en présentiel sera soldée par un PV de coaching individuel signé par le formateur et l'entrepreneur, les plans d'actions actualisés et la liste d'émargement des participants au coaching. Une réalisation d'au moins 85% des actions est attendue à l'issue de la période de coaching.** ● A la suite des séances de coaching, le centre de formation fera un point de la mise en œuvre des plans d'actions à travers le rapport de mission assorti de la liste des entrepreneurs, des PV de coaching et plans d'actions actualisés et images prouvant la mise en œuvre des actions.	- La liste des entrepreneurs suivis ; - Les plans d'action actualisés (modèle à fournir par TNS); - Les PV de coaching individuel ; - Les images, preuves de la mise en œuvre des actions du plan ; - **Au moins 85% des actions prévues dans les plans d'actions sont réalisées ;** - Un rapport de mission mettant en exergue le déroulement du diagnostic, de la formation, l'évaluation de la formation, le point de réalisation des plans d'actions, les difficultés et recommandations pour le renforcement des capacités des entrepreneurs ;

Livrables

V. Livrables

Chaque centre de formation aura à charge de former environ 75 participants et fournira les livrables cités dans le tableau ci-dessous en version numérique. Les procès-verbaux, liste de présence au coaching et aux formations seront également fournis en version papier original.

Etape	Livrables
Avant et après le diagnostic	- Le chronogramme de la mission ; - L'outil de diagnostic ; - Le mini-rapport diagnostic des besoins identifiés (Modèle à fournir par TNS).
Au cours de la formation	- La liste de distribution des kits de formation (blouse, bottes, stylo, gants de protection, ficelles de piquetage, tuyaux de raccords, râteaux, pelles et tout autre outil nécessaire) à chaque entrepreneur à former, à distribuer aux participants ; - Un document de formation illustré du participant (version numérique à TechnoServe et version papier à chaque participant) à réaliser en tenant compte du niveau d'instruction des jeunes entrepreneurs à former ; - Les attestations de participation (à partager au dernier jour de la formation) ;
Une semaine après la fin des sessions de formation	- Le rapport de formation ; - Les listes de présence aux séances de formation ; - Les différents plans d'actions individuels (Modèle à fournir par TNS).
Deux semaines après la formation et une semaine après la tenue du coaching en ligne	- Le fichier Excel de coaching individuel en ligne à remplir (Modèle à fournir par TNS)
Deux (02) semaines après la tenue des séances de coaching individuel en ligne, après tenue des séances de coaching individuel en présentiel.	- Le procès-verbal (par entrepreneur coaché) et par coaching (Modèle à fournir par TNS) ; - Les différents plans d'actions individuels actualisés après la tenue des séances de coaching individuel et en présentiel avec les entrepreneurs coachés ; - La liste de présence des entrepreneurs aux séances de coaching individuel, sur site des entrepreneurs ; - Le rapport de mission mettant en exergue le déroulement de la mission, les difficultés et recommandations pour le renforcement des capacités des entrepreneurs ; - Les images, preuves de réalisation des actions ;

VI. Durée et période d'exécution de la mission

Cette mission d'assistance se déroulera sur trois (03) mois courant février à avril 2027.

Date de Début Prévue

01/11/2027

Lieu de Performance

Les formations se dérouleront dans l'un des départements: l'Atlantique, du Littoral, du Mono, du Couffo, du Zou, de l'Ouémé ou du Plateau.

Informations Supplémentaires

VII. Présentation de l'offre technique et financière

● Offre technique
En réponse à ces termes de références, chaque centre de formation intéressé doit :
- Être un centre de formation et détenir des exploitations agricoles (agriculture et élevage) pour la pratique des entrepreneurs dans l'un des départements de l'Atlantique, du Littoral, du Mono, du Couffo, du zou, de l'Ouémé ou du plateau. Ce critère est éliminatoire.
- Être à jour vis à vis de l'administration fiscale et sociale (avoir l'attestation fiscale et l'attestation CNSS à jour à la date de dépôt des offres ou avoir un document officiel de l'administration béninoise qui vous dispense de ses charges). Tout centre de formation n'étant pas à jour vis à vis de l'administration fiscale et de la CNSS sera purement et simplement éliminé de la sélection ;

Profil du centre : 20 points
- Être un centre de formation existant depuis au moins (05) cinq ans (05 points, 01 point par année) ;
- Produire une offre technique en 10 pages maximum suivant **le canevas obligatoire** joint au présent appel d'offre. L'offre technique doit être en un seul fichier comprenant :
    - Une brève présentation du centre de formation, une brève description de la compréhension des objectifs et résultats de la mission ;
    - Les pièces administratives (Statut, IFU, Registre de commerce, accord cadre, attestation fiscale, attestation CNSS, etc…)
    - Références, contrats et attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires (15 points, 05 points par attestation).

Contenu de la formation, kits et équipements et capacité du centre : 25 points
- Fournir le contenu de la formation suivant les activités agricoles (agriculture, élevage), la méthodologie de mise en œuvre de la mission et un chronogramme d'intervention (05 points) ;
- Fournir la liste des outils et éléments constitutifs du kit de formation et de soutien (blouse, cahier, stylo, ruchette, produits de soins, matières premières, petits équipements), fournir une liste et des photos (05 points)
- Fournir les équipements, matériels et exploitations agricoles disponibles et nécessaires suivant chaque type d'activité (05 points);
- Préciser sa capacité d'hébergement, une grande capacité d'hébergement sera prisée, liste et photos des locaux dédiés à l'hébergement. Le centre doit avoir une grande capacité d'hébergement : moins de 75 : 0 points et 75 places et plus : 10 points).

Profil des formateurs du centre de formation : 25 points
- Les diplômes, curricula vitae et attestations des formateurs et membres d'équipe d'intervention du centre de formation à déployer pour la mission (20 points, 02 points par formateur). Les formateurs sur les métiers de l'agriculture et de l'élevage doivent être des formateurs agronomes, spécialisés ayant déjà formés des jeunes (diplômes et attestations à fournir pour preuve):
    - En agriculture sur les spéculations suivantes : maraîchage, production de riz, mil, sorgho, soja, maïs, etc. ;
    - En élevage de porcs, ovins, pisciculture, cuniculture, apiculture, élevage d'escargot, de volailles, etc.
- Performance de l'équipe du centre de formation en interview (Faible maîtrise du domaine et des activités à mener : 0 point, maîtrise moyenne du domaine et des activités mener : 03 points et bonne maîtrise du domaine et des activités mener : 05 points).

● **Offre financière (30 points)**
Chaque centre de formation devra indiquer en détail, le budget de la prestation en XOF suivant le modèle ci-dessous:

N°	Désignation	Prix Unitaire	Nombre de jours	Effectif	Montant	Observation/commentaire
1	**Frais de formation**		**05**	**75**		
2	**Frais de coaching individuel en ligne et de coaching individuel en présentiel et de frais de déplacement**		**01**	**75**		
4	**Matières premières**		**01**	**75**		
5	**kit de formation (blouse, bottes, stylo, gants de protection, ficelles de piquetage, tuyaux de raccords, râteaux, pelles et tout autre outil nécessaire)**		**01**	**75**		
7	**Production documentations (livret du participant, attestations, liste de présence, PV de coaching et autres documents)**		**01**	**75**		
8	**Hébergement des entrepreneurs**		**05**	**75**		
9	**Restauration des entrepreneurs**		**05**	**75**		
	Total HT					

Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **12/11/2026**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ11269@tns.org**

Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.

Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.

- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgation comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Canevas obligatoire de soumission de l'offre technique	Download
Liste des pièces et conditions TNS	Download

Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Offre financière détaillée	30
Contenu de la formation, kits et équipements et capacité d'hébergement du centre (Voir détails à la section VII)	25
Profil des formateurs du centre de formation (Voir détails à la section VII)	25
Profil du centre de formation (Voir détails à la section VII)	20